



**GAPHRSM**

GROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES  
HANDICAPÉES DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL INC.

# PLAN D'ACTION

## 2022-2023

*S'unir pour agir*

## **LE GAPHRSM AGIT DANS LES AXES SUIVANTS :**

VIE ASSOCIATIVE ; DÉFENSE ET PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES ET LEURS FAMILLES ; REPRÉSENTATION ; CONCERTATION ; ACTIONS POLITIQUES NON PARTISANES ; MOBILISATION ; FORMATION, ÉDUCATION POPULAIRE.

## **RENCONTRES D'ÉCHANGES, SOUTIEN ET FORMATIONS DES MEMBRES**

Le dynamisme du GAPHRSM repose sur les liens et les collaborations avec ses membres. En ce sens, le GAPHRSM s'engage sur une base annuelle à :

- Tenir des rencontres d'échanges avec les membres pour dynamiser sa vie associative ;
- Tenir des rencontres d'échanges avec les membres sur les enjeux d'actualité ;
- Soutenir les membres dans la défense collective des droits des personnes handicapées ;
- Assister au besoin, les organismes membres dans des activités de représentation locale touchant les personnes handicapées ;
- Offrir des formations aux membres en lien avec les besoins identifiés et les objectifs du GAPHRSM.

## **COMITÉS INTERNES ET DOSSIERS PRIORISÉS**

Les comités internes exercent une vigie tout au cours de l'année sur les divers dossiers d'actualité. Ils priorisent les dossiers en fonction des enjeux, développent et mettent en œuvre des stratégies d'intervention lorsque requis.

En fonction de la pandémie et du contexte qui en découle, les comités se tiennent informés et accordent une attention particulière à la reprise des activités, à la qualité et aux services offerts par les partenaires du milieu (santé et services sociaux, service de garde, éducation, services municipaux, employabilité, etc.).

## **SOUTIEN À LA PERSONNE ET À LA FAMILLE**

### Notre plateforme de revendications

Poursuivre les revendications de notre plateforme « Un besoin non comblé est un droit bafoué » sur les enjeux priorités :

- Le soutien à domicile ;
- Le soutien à la famille et aux proches aidants ;
- Les activités de jour et les activités contributives (socioprofessionnel) ;
- Les maisons alternatives et les milieux de vie ;
- L'intervenant pivot.

### Sondage sur le soutien à la personne et à la famille

Le GAPHRSM a affecté en 2021-2022 un montant au budget pour refaire le sondage sur les services publics auprès des membres des organismes afin de mesurer les écarts avec les résultats de 2017. Après la pandémie, le déconfinement et la reprise des activités :

- Mettre à jour les questions du sondage Web ;
- Mobiliser les organismes membres afin qu'ils sollicitent et soutiennent leurs membres à répondre au sondage ;
- Extraire et analyser les données recueillies ;
- Rédiger et publier les résultats du sondage.

## **AU PLAN RÉGIONAL**

### Maisons des aînés et maisons alternatives

Le GAPHRSM participe aux comités consultatifs des 3 CISSS concernant l'élaboration du plan clinique pour la mise en œuvre des maisons alternatives par territoire local.

### Socioprofessionnel

Le GAPHRSM et le GAPHRY participent aux rencontres avec les CISSS pour la création de balises harmonisées à l'offre de services des activités socioprofessionnelles (activités de jour et activités contributives).

### Logements sociaux

Le GAPHRSM et le GAPHRY relancent le plan d'action pour la mise en place d'un groupe de travail régional représentatif, incluant les 3 CISSS de la Montérégie et les partenaires concernés par l'habitation, pour soutenir la création de logements sociaux.

En lien avec le Sommet panquébécois sur l'habitation à l'été 2022, les 2 regroupements s'assurent que les organismes communautaires soient consultés et impliqués dans le projet.

## **ENJEUX MUNICIPAUX**

### Notre plateforme de revendications

Poursuivre les revendications de notre plateforme « Un besoin non comblé est un droit bafoué » sur les enjeux municipaux reliés à la participation sociale.

### Transport

- Assurer la représentation au comité de concertation du transport collectif du réseau de transport métropolitain (ARTM) ;
- Assurer une représentation au sous-comité accessibilité universelle et au sous-comité transport adapté (ARTM) ;
- Assurer une représentation au comité consultatif du transport d'EXO Rive-Sud ;
- Assurer la représentation au plan de développement du transport collectif du réseau de transport de Longueuil (RTL).

### Plan d'action à l'égard des personnes handicapées (PAPH)

- Assurer la représentation aux comités consultatifs des plans d'action des villes du territoire du GAPHRSM ;
- Faire connaître les divers enjeux municipaux reliés aux dossiers prioritaires ;
- Faire la promotion de l'accessibilité universelle dans tous les champs de compétences des villes ;
- Réviser et commenter les plans d'action des villes qui n'ont pas de comité consultatif PAPH ;
- Soutenir nos membres en vue d'entreprendre, s'il y a lieu, des actions locales en regard des particularités des villes.

### Les ateliers de sensibilisation

- Revoir l'offre de service des ateliers de savoir-être à l'accueil des personnes handicapées destinée aux municipalités.
  - Créer un sondage pour consulter les municipalités afin de connaître leurs besoins ;
  - Analyser et évaluer les besoins des parties (GAPHRSM, municipalités et PH) ;
  - Élaborer une offre actualisée et bonifiée répondant aux besoins des parties ;

- Rencontre de présentation aux membres du GAPHRSM de la nouvelle offre de service des ateliers de sensibilisation destinée aux municipalités ;
- Informer et publiciser la nouvelle offre de service aux municipalités.

### En vue des élections provinciales à l'automne 2022

- Adapter et utiliser les documents produits dans le cadre des élections municipales destinés aux organismes membres, aux personnes handicapées et aux directeurs des élections et éluEs afin de mettre en lumière les différents enjeux qui concernent les personnes handicapées et leurs familles afin de poser des questions aux éluEs.
- Inciter les organismes membres à questionner les éluEs sur les dossiers prioritaires et les différents enjeux qui concernent les citoyens handicapés et leurs familles pour faire pression sur les acteurs et le gouvernement.

### Camp de jour

- Faire connaître l'avis de la CDPDJ auprès des éluEs et représentantEs municipaux.

## AU PLAN RÉGIONAL

Le GAPHRM, ZLM et le GAPHRSM poursuivent les travaux et relancent les différentes instances concernées afin d'actualiser et mettre en œuvre les recommandations de notre rapport « Analyse de la situation des camps de jour en Montérégie pour les personnes handicapées, état de situation, constats et revendications, été 2019 ».

## REPRÉSENTATIONS RÉGIONALES ET SOUS-RÉGIONALES

La permanence du GAPHRSM participe et contribue activement aux tables de concertation régionales et sous-régionales :

- La Table de concertation des personnes handicapées de la Rive-Sud.
  - Membre du comité de coordination.
- La Table de concertation des associations des personnes handicapées du Haut-Richelieu.
- La Table de concertation des organismes de personnes handicapées Richelieu-Yamaska, territoire des Patriotes.
- La Table de concertation pour l'intégration des enfants handicapés en service de garde de la Montérégie.
- La Table régionale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées de la Montérégie.

## **CONCERTATION ET REPRÉSENTATIONS AU NATIONAL**

Le GAPHRSM participe activement à la vie associative de l'AQRIPH afin de cibler et d'attirer l'attention sur des enjeux et des problèmes précis, orienter les décideurs politiques vers des solutions, influencer la mise en œuvre des lois et des politiques.

Au cours de l'année, la permanence du GAPHRSM participera activement :

- À l'AGA et aux rencontres d'orientations de l'AQRIPH ;
- Aux rencontres mensuelles pour discuter de sujets d'actualité et cibler des enjeux ;
- Aux échanges et demandes d'informations contribuant à faire avancer les dossiers de l'AQRIPH.

## **GESTION INTERNE**

La permanence du GAPHRSM a la responsabilité d'assurer une saine gestion des ressources financières, humaines et matérielles.

- Assurer l'ensemble des tâches administratives ;
- Assurer une saine gestion interne dans chaque sphère d'activités ;
- Rendre compte au conseil d'administration.